



Septembre 2021

Vous voulez nous joindre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 06 38 89 71 59

Mail : [rurange.mairie@gmail.com](mailto:rurange.mairie@gmail.com)

Messenger : page facebook : [Rurange Montrequienne Logne](#)



### **Marcel PINS, pourquoi avez-vous voulu faire un 2ème mandat ?**

Mon premier mandat fut une très belle expérience. J'ai intégré le conseil suite à la démission d'un conseiller de la liste opposante à celle de M. Pierre ROSAIRE. Mon objectif n'était pas de faire de l'opposition pure, mais de travailler avec l'équipe en place pour le bien-être de la

commune. Celle-ci m'a très vite bien intégré. De par mon engagement auprès de notre commune et de la CCAM, j'ai accepté de renouveler cette expérience pour un deuxième mandat, pour m'investir un peu plus encore et mettre mes compétences et mon savoir-faire à son service.

### **Marcel, quel est votre rôle de conseiller délégué à la communication ?**

Mon rôle de conseiller délégué à la communication, consiste à gérer entièrement la composition du bulletin annuel, ainsi que le mensuel R.M.L. Info. Je suis chargé de réunir les membres de la commission et d'établir la liste des articles qui seront proposés, de mettre en page l'ensemble des informations recueillies et de créer l'agenda complet des réunions jusqu'à la distribution de celui-ci, en y intégrant la relation avec les imprimeurs. La communication est un travail d'équipe.

### **Pourquoi avez-vous choisi d'assumer cette délégation ?**

Je suis dans l'informatique depuis plus de 30 ans. Je suis très à l'aise avec l'utilisation des logiciels de mise en page. J'ai donc voulu mettre mes compétences en la matière au service de cette commission et faire profiter les habitants d'une information mensuelle. La communication, essentielle pour moi, doit s'effectuer dans les deux sens, de la municipalité vers les citoyens mais aussi des citoyens vers la municipalité : ils peuvent donner des informations utiles à tous.

Une commune ne peut pas vivre sans bien communiquer !



### **Pierre Mercier, pourquoi avoir souhaité faire partie de l'équipe municipale ?**

Je préfère de loin l'ambiance d'un village à celle d'une ville. On fait partie d'un village et on habite dans une ville de plus de 2500 habitants. Le village n'est pas seulement un lieu d'habitation mais un lieu de

vie que l'on partage avec les autres citoyens. Être conseiller municipal s'inscrit pleinement dans cette logique. J'ai décidé de donner un peu de mon temps pour continuer à faire vivre notre village à travers ses actions et ses valeurs. Chaque village est différent, a sa propre identité. J'aime bien l'identité de notre village. Je souhaite donc, à travers mon engagement, appuyer et renforcer nos différences et nos atouts.

### **De quelles commissions êtes-vous membre ?**

De la commission loisirs et de celle de l'urbanisme.

### **Pourquoi les avez-vous choisies ?**

La commission loisirs, pour poursuivre et proposer des manifestations qui plaisent au plus grand nombre et qui nous rassemblent. Pour garder l'esprit d'un village, il faut que les gens se connaissent. Le vivre ensemble et la tolérance passent par là. Les lois ne peuvent pas tout régler. Si on se connaît et que l'on discute ensemble, alors on se respecte et on n'a pas besoin d'autorité régaliennne pour régler nos petits différents.

La commission urbanisme pour l'intérêt technique qu'elle représente.

# Rentrée scolaire 2021-2022

Le Maire, l'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel communal de RURANGE-lès-THIONVILLE, MONTREQUIENNE, LOGNE souhaitent aux enfants, enseignants et Pep Lor'Est une très bonne rentrée scolaire. Rentrée ensoleillée en présence des élus et de la police municipale qui était présente pour sécuriser la circulation aux abords de l'école élémentaire. Les élèves de CE2, CMI et CM2 ont rejoint directement leurs classes, l'appel des élèves de CP et CE1 s'est fait dans la cour.



## Ecole élémentaire

152 élèves répartis dans 7 classes  
26 CP - 38 CE1 - 31 CE2  
30 CMI - 27 CM2

## Ecole maternelle

84 élèves  
30 petits - 25 moyens - 29 grands  
avec une classe de petits  
et deux classes de moyens-grands.



Les équipes pédagogiques restent inchangées.

# Récompenses aux Bacheliers

Une récompense sera allouée aux filles et garçons de la commune ayant obtenu le baccalauréat (bac professionnel, technologique, général).

Les inscriptions seront prises sur présentation du relevé de notes mentionnant l'obtention (A déposer en mairie avant le 31 octobre 2021).

# Autorisation de travaux

Une autorisation de voirie délivrée par la mairie est obligatoire lors de la réalisation de vos travaux qui nécessitent un empiètement sur le domaine public par le stationnement d'un camion, d'une benne à gravats ou de tout autre matériel.

Votre demande d'autorisation est à adresser en mairie,  
15 JOURS AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

# Fibre

Actuellement, Orange est présent sur les plaques de KEDANGE SUR CANNER, KOENIGSMACKER et GUENANGE dont nous faisons partie.

SFR est présent sur la plaque de KEDANGE SUR CANNER et GUENANGE. Pour KOENIGSMACKER cela est prévu pour le deuxième semestre 2021.

BOUYGUES est annoncé sur les 3 plaques pour fin 2021.

## Mise en conformité

La direction des finances publiques a développé en partenariat avec Google et Capgemini, un logiciel adapté pour localiser les piscines et bâtis (abris de jardin, vérandas, clôtures...) qui passeraient sous les radars de son service.

Le Trésor Public a décidé de traquer les particuliers qui n'auraient pas déclaré une piscine ou un bâti, à partir des seules images aériennes publiques de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), des algorithmes vont identifier les parcelles cadastrales où se trouvent des piscines ou des bâtis.

La municipalité invite les habitants dont les piscines ou autres bâtis ne sont pas déclarés, à se mettre en conformité, tant que le projet qui s'appelle « Foncier Innovant » est en cours de rodage. A mi-juillet déjà plus de 1000 parcelles suspectes ont été détectées dans les régions test. A court terme le déploiement sera national.

Pour info, l'adjoint à l'urbanisme est de permanence les lundis de 10h00 à 12h00, le téléphone de la mairie est le 03 87 73 90 85, vous trouverez des informations sur le site officiel de la commune [www.rurange-les-thionville.fr](http://www.rurange-les-thionville.fr).

## A vos agendas

La fête du coquelet qui devait se dérouler le dimanche 5 septembre est reportée en avril ou mai 2022.

## Terrain de Pétanque à Montrequienne

Durant l'été, le terrain de pétanque a été terminé par des bénévoles de la commune.

Dès que la situation sanitaire le permettra, l'activité pétanque, au travers d'une amicale, pourra se mettre en place. Nous vous tiendrons informés.



# Paniers de produits locaux

La commune s'associe à la ferme de Pépinville pour vous proposer chaque mois des produits locaux sur notre village.

Pour en profiter :

- Rendez-vous sur le site [fermedepevinville.fr](http://fermedepevinville.fr), faites votre choix parmi tous les produits disponibles.
- Passez ensuite commande en sélectionnant pour la livraison « Relais Rurange-lès-Thionville » et le paiement en ligne.
- Les retraits se feront de 11h à 13h chaque premier samedi du mois, à la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville.

Pour tous renseignements [rurange.mairie@gmail.com](mailto:rurange.mairie@gmail.com)

## Prochaines distributions

Samedi 2 octobre

Samedi 6 novembre

Samedi 4 décembre



# Emax Gaming Arena à Amnéville

Mont  
L  
Rurange-lès-Thionville  
e  
qui  
enne



Avec la participation financière  
du Comité des Fêtes



A AMNEVILLE - EMAX GAMING ARENA

LE DIVERTISSEMENT NOUVELLE GENERATION OUVERT A TOUS

Jeux vidéo



Des expériences autour des jeux vidéo



Des compétitions esports



Un seul ticket pour accéder à tout en illimité

La vente des 100 billets

à 5€ au lieu de 9,90 €

(limitée à 6 par famille)

se fera aux heures d'ouverture  
de la mairie.

[www.heliosgaming.fr](http://www.heliosgaming.fr)